



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Récemment créée, la Commission des visiteurs a examiné les conditions de détention à la Police

Entrée en fonction le 3 juillet avec la nouvelle législature, la Commission des visiteurs du Grand Conseil a pour mission d'examiner les conditions de détention dans tous les lieux de détention du canton de Vaud ainsi qu'hors du canton où sont détenues des personnes condamnées par une autorité vaudoise . Une délégation a effectué des visites inopinées dans les zones carcérales de la police. La commission poursuivra sa tâche pour apporter sa contribution à l'amélioration des conditions carcérales

Une nouvelle vague de surpopulation dans les établissements de détention avant jugement a entraîné des durées de détention supérieures aux 48 heures autorisées dans la zone carcérale de la Police cantonale à la Blécherette ainsi que dans les cellules de la Police judiciaire à Lausanne. Une délégation de la Commission des visiteurs du Grand Conseil a effectué des visites inopinées dans ces deux endroits durant l'été. Ces visites ont permis de visiter les locaux et de vérifier l'organisation de ces détentions prolongées. Ces zones carcérales ne doivent en aucun cas être assimilées à des établissements pénitentiaires. Ni l'infrastructure, ni la formation du personnel ne sont adaptées pour des séjours supérieurs aux 48 heures habituelles.

La délégation a pu constater que la Police cantonale et la Police municipale ont entrepris beaucoup d'efforts pour que les détentions prolongées se déroulent le mieux possible. Depuis juillet, chaque jour un agent de détention se déplace à la Blécherette pour s'occuper des personnes qui devraient bénéficier du régime de préventive. Des promenades ont été improvisées dans les zones de tri. Si la situation n'est pas idéale, les personnes détenues peuvent toutefois bénéficier d'une promenade quotidienne et respirer un peu d'air plus frais que celui de leur cellule. L'accès aux douches semble correct à la Blécherette mais doit être amélioré à l'Hôtel de Police, à Lausanne.

N'ayant jusqu'à présent entendu que le personnel et sa hiérarchie, la commission procède actuellement à des auditions de personnes détenues dans ces deux zones

carcérales.

Suite aux événements rocambolesques à la Croisée (évasion de cinq détenus), et tragiques à la Tuilière (suicide d'un jeune homme), une délégation de la commission s'est également rendue dans ces établissements.

Les sept députés et députées qui constituent la commission sont conscients des attentes et des espoirs qu'elle suscite et sont déterminés à s'engager sans relâche pour apporter leur contribution à l'amélioration des conditions carcérales dans le canton de Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 septembre 2012

Mireille Aubert, présidente de la Commission des visiteurs, 076 340 09 30